

Le cinq février deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Madame Émilie SURAY, Maire.

Étaient présents : 16

Mesdames Émilie SURAY, Marie-Christine OPILLARD, Jocelyne TOKPAN, Valérie TARGOSZ, Jocelyne NIVOIX, Nadège VELLEINE, Stella TARAVELLA

Messieurs François CHARRITAT, Robert NEROT, Bruno ASCENSIO, Dominique LOUANDRE, Dominique MERET, Patrick BISSON, Bernard LAURENT, Pascal MACHU et Christophe BOISSON.

Ont remis pouvoir : 03

Madame Émilie LAMOUR donne pouvoir à Madame Marie-Christine OPILLARD

Madame Danielle RUBAL donne pouvoir à Madame Émilie SURAY

Monsieur Gilbert DEN BEKKER donne pouvoir à Monsieur Pascal MACHU

Absents : 04

Mesdames Muriel DETABLE, Aléna BARLE, Sandrine VATELER

Monsieur Christophe LOIR

Secrétaire de séance : Madame Jocelyne TOKPAN est désignée secrétaire de séance

Date de convocation : le 29 janvier 2026

Date d'affichage : le 29 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers ayant pris part aux votes : 19

Nombre de conseillers absents : 04

DÉLIBÉRATIONS	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	ordre	ELU	RESULTAT DU VOTE
01/02-2026	FINANCES : ouverture anticipée des dépenses investissements avant vote du budget primitif 2026	1		UNANIMITÉ
02/02-2026	VIE ÉCONOMIQUE : ouvertures dominicales 2026	2		MAJORITÉ
03/02-2026	RESSOURCES HUMAINES : régime indemnitaire – IFSE et CIA	3		UNANIMITÉ

La liste de Délibérations et les Procès-Verbaux sont accessibles en Mairie et sur le site de la Ville dès leur approbation.

La Maire,
Émilie SURAY

